



AFFILIATION

Etablissements du 1^{er} degré
Année scolaire 2021/2022



Mr/Mme (chef d'établissement)

Ecole :

Adresse :

Code Postal :

Ville :

☎ :

Fax :

E-Mail de l'Ecole :

Nom, Prénom du/des correspondants UGSEL de votre Secteur :

.....

Demande l'affiliation (ou re- affiliation) au *comité UGSEL Pas de Calais* pour l'école et pour l'année scolaire 2021/2022.

Montant de l'affiliation 2021/2022 : **1,30 €** /élève

Nombre d'élèves : **Maternelle** : **Primaire** :

L'affiliation est calculée sur l'effectif (hors maternelles) communiqué au Diocèse par l'établissement en début d'année.. **Une facture vous sera adressée courant novembre avec possibilité de régler en plusieurs fois.**

Opte :

1° pour **un versement unique**, par chèque ou virement (pour le 15 décembre 2021)

2° pour **deux versements**, par chèque, ou virement :

1^{ER} versement -15 déc 2021 Solde pour le 15 avril 2022

par virement par chèque bancaire

1° - La demande de licence collective

2° - Le listing par classe des élèves trié par ordre alphabétique

A, le

Signature et Cachet de l'école

Affiliation à faire parvenir au secrétariat départemental, par mail de préférence, pour le **16 novembre 2021** afin d'être en règle dès les premières rencontres sportives.

UGSEL Pas de Calais
103 rue d'Amiens – BP 80044 – 62001 Arras cedex
03 21 21 40 72 – ugsel62@ens-catho-62.org

RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE

Identifiant national de compte bancaire - RIB

Banque	Guichet	N° compte	Clé	Devise
15629	02608	00023280501	19	EUR

Domiciliation
CCM ARRAS

Identifiant international de compte bancaire

IBAN (International Bank Account Number)
FR76 1562 9026 0800 0232 8050 119

BIC (Bank Identifier Code)
CMCIFR2A

Domiciliation

CCM ARRAS
10 RUE D DELANSORNE
BP 905
62033 ARRAS CEDEX

☎ 08 20 35 20 13 (Service 0,12 €/min + prix appel)

Titulaire du compte (Account Owner)

UNION GENERALE SPORTIVE
DE L ENSEIGNEMENT LIBRE
103 RUE D AMIENS
BP 80044
62001 ARRAS CEDEX

Remettez ce relevé à tout organisme ayant besoin de connaître vos références bancaires pour la domiciliation de vos virements ou de prélèvements à votre compte. Vous éviterez ainsi des erreurs ou des retards d'exécution.

PARTIE RESERVEE AU DESTINATAIRE DU RELEVÉ